



# La Feuille D'Autan

n°10

Janvier 2000

## Éditorial

*La catastrophe que nous venons de vivre, sur l'ensemble du territoire français, est une occasion de vous rappeler de bien suivre tous les conseils de préparation du sol, de plantation et de choix des arbres de pays, les mieux adaptés.*

*Tous les arbres cassés ou déracinés par la tempête apportent un enseignement. Beaucoup de feuillus tombés avaient soit une maladie, soit un défaut de croissance, soit une anomalie qui pourraient provenir d'une plantation mal faite, d'un mauvais choix de terrain, ou d'une mauvaise taille. Bien sûr la violence des vents était telle que des arbres sains ont aussi été déracinés, mais les arbres vieux et affaiblis ont été les plus touchés. Les conifères, plus cassants et dont le racinaire est plus superficiel et moins développé, dans des régions auxquelles ils ne sont pas bien adaptés, ont encore moins résisté à la tempête.*

*Plus que jamais, nous sommes convaincus de l'intérêt et de l'efficacité des actions de notre association. Le nombre d'adhérents en augmentation, l'implication de plus en plus grande de bénévoles dans nos actions, la forte participation aux formations et les nombreuses demandes pour des plantations en sont la meilleure preuve.*

*Nos objectifs répondent à un besoin partagé et reconnu par beaucoup. Leurs réalisations est notre vœu le plus cher pour ce siècle nouveau.*

***A tous, bonne année, bonne santé et bonnes plantations.***

*Le Bureau*

## Sommaire

- Page 1 Éditorial  
Paroles d'adhérents
- Page 2 « Los Amorières »
- Page 3 Les fruitiers anciens
- Page 5 Les Contrats  
Territoriaux d'Exploitation  
(C.T.E.)
- Page 6 Le Pin parasol
- Page 8 La vie de l'association



## Paroles d'adhérents

**J'ai vu une haie plantée par  
Arbres et Paysages d'Autan :  
j'adhère !!!**

*Nous aimerions développer des  
réseaux de chemins .... bordés  
d'arbres.*

Obtenir une formation aux techniques d'entretien, de plantation et apprendre à reconnaître les arbres, leurs fonctions et leurs utilisations.



*Rejoindre la campagne qui a été bien éprouvée  
suite au remembrement.*

S'agissant d'un patrimoine qui appartient à toutes les espèces vivantes, il faut le léguer aux générations à venir dans le meilleur état possible.

✉ & ☎ bureau de l'association : Pl. de la Mairie 31560 Saint Léon, Tél et Fax : 05 34 66 42 13

---

---

# Los Amorières

---

---

## Y *Un patrimoine arboré à conserver*

La commune de Caujac se situe au bord de la vallée de l'Ariège à égale distance de Cintegabelle et d'Auterive. Le village, perché sur une colline, a une vue imprenable sur la vallée.

En arrivant par la route d'Auterive, le village est annoncé par un alignement de Pins parasol centenaires. Il en reste aujourd'hui une vingtaine à gauche de la route. Les anciens du village se souviennent qu'autrefois, un alignement identique existait de l'autre côté de la route, formant une sorte d'enceinte à la base du village. Cet alignement suit les sinuosités du ruisseau de la Mouillonne. Au dessus de cette ceinture de pins parasols se découpe le village, prolongé sur la crête par une allée de mûriers le long de la route qui mène au cimetière. Ces deux alignements d'arbres anciens sont un symbole pour le village et un patrimoine que les habitants de Caujac souhaiteraient léguer à leurs descendants.



Pour conserver ce patrimoine et embellir la commune, les habitants et la municipalité de Caujac ont fait appel à Arbres et Paysages d'Autan. L'association a obtenu un financement européen (Pastel) et a organisé une série de rencontres avec les habitants du village pour discuter et mettre en place les aménagements.

## Y *Des rencontres autour des arbres*

Ces rencontres se sont déroulées à raison d'une réunion par mois d'Août à Décembre 1999. En général, plus de quinze personnes étaient présentes et participaient activement aux débats. Au cours de la première rencontre, une promenade dans le village a permis de repérer les sites à aménager et de pratiquer la reconnaissance des arbres et des arbustes. Quatre préoccupations ont été exprimées par les Caujacois :

- conserver ou remplacer l'allée de mûriers jugée dangereuse,
- renouveler l'alignement de Pins parasol vieillissants,
- aménager le chemin de promenade communal du bord de la Mouillonne en plantant une

haie champêtre,

- protéger du vent le terrain de tir à l'arc.

Ces différents aménagements ont été discutés et planifiés au cours des rencontres suivantes. Pour cela, l'association apportait des informations sur la vie de l'arbre, les techniques de plantation et d'entretien et les espèces d'arbres et d'arbustes de pays.

## Y *Les aménagements*

### \* Les Mûriers

Les mûriers ont été choisis pour symboliser le projet de la commune et pour le baptiser (« los amorières ») car les villageois étaient fermement opposés à leur abattage. En effet, la décision avait été prise d'abattre ces vieux arbres dont le tronc creux laissait présager leur chute sur la route. Une expertise a permis de montrer que la taille de ces arbres, autrefois traités en têtard, et leur entretien régulier permettraient de les conserver et de leur enlever leur caractère dangereux. Grâce aux connaissances de l'expert, nous avons appris que les mûriers possédaient une propriété particulière. Les rejets qui poussent sur la tête du têtard ont la capacité d'émettre des racines. Ces racines en se développant vont combler le tronc creux et reformer un arbre. En regardant attentivement dans le creux du tronc, on peut en effet déjà voir sur certains arbres des racines qui descendent. L'allée de mûriers est donc préservée et remise en état.

### \* Les Pins Parasols

Pour assurer un renouvellement de l'alignement de Pins parasol, il a été décidé de planter de jeunes Pins de l'autre côté du ruisseau de la Mouillonne (terrains communaux). Afin de garder le caractère de l'alignement actuel, les pins parasol sont plantés par groupes. Pour marquer l'année de plantation, les trois premiers groupes d'arbres comprennent 19, 9 et 9 Pins (année 1999).



Pour embellir et végétaliser les bords du ruisseau, des arbres et arbustes ont été plantés entre les groupes de Pins (aulnes, ormes, figuiers, alisiers, noisetiers, néfliers, cormiers, chênes, prunelliers, charmes et érables)

### \* Une haie champêtre

Zone de promenade des habitants de Caujac, le chemin communal qui borde la Mouillonne a été agrémenté d'une haie champêtre. Cette haie aura plusieurs avantages pour le promeneur :

🏡 elle embellira la promenade (plantation d'espèces fleuries : lilas, arbres de Judée, abélias, chèvrefeuilles, .....),

🛡️ elle protégera du vent (espèces persistantes),

🍏 elle nourrira le promeneur (plantation de fruitiers anciens : cognassiers, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, guigniers)

👁️ elle lui permettra d'observer les animaux qui seront attirés par les essences plantées (noisetiers, alisiers, aubépines, prunelliers, chênes).

### \* Une haie brise vent

Pour protéger le terrain de tir à l'arc, la haie plantée est composée d'arbres à feuillages persistant ou semi-persistant : charme, chêne vert, laurier tin, troène des bois.

P P P P P

### Y Les plantations

Les plantations se sont déroulées sur deux jours. Le vendredi après midi, une classe du CFPPA d'Auterive est venu prêter main forte aux habitants de Caujac qui avaient pu se libérer ce jour là. En un rien

de temps, armés de pelles et de pioches, ces planteurs ont installés les 65 Pins parasol. Ils ont pu avant la nuit démarrer la plantation des autres haies. Le lendemain, malgré le mauvais temps, les caujaçois étaient au rendez vous, en bottes et en cirés, pour finir de planter les haies et poser le paillage (copeaux, dalle isoplant, plastique).



Tous les planteurs se sont réchauffés autour d'un excellent cassoulet dans la salle des fêtes de Caujac.

Le succès de ce projet nous incite à recommencer dans d'autres communes pour retrouver convivialité, entraide, partage, sensibilisation et implication des habitants autour de la plantation, à Caujac de quelques 1000 arbres.



---

---

## Les fruitiers anciens

---

---

Cette année, Arbres et Paysages d'Autan propose, pour la plantation, des fruitiers anciens.

Vous pourrez découvrir la pomme d'Api étoilée, la Poire coing, la Prune royale de Montauban ou la Cerise Cœur de Pigeon. Les plants viennent du Conservatoire d'espèces de Puycelsi et sont à planter de la Sainte Catherine à la fin Février.



Le Conservatoire Régional d'Espèces Fruitières Anciennes et de Vignes a été fondé en 1986 entre autre par le Conseil Général du Tarn. Il est

implanté sur la ferme départementale du Roc au pied du village fortifié de Puycelsi. Il a pour rôle de conserver les variétés anciennes de fruitiers, d'en rechercher d'autres, non encore recensées et de promouvoir ces variétés (vente de plants, de fruits, de jus). Il réalise aussi des études sur la qualité gustative, la floraison, la maturité et la résistance aux maladies et aux parasites de ces variétés. Il possède dans ces vergers 3000 arbres de 885 espèces de fruitiers différents, et 1000 ceps de vignes de 110 cépages différents.

Un tel Conservatoire permet de retrouver et de protéger un patrimoine important du Sud-Ouest qui a disparu en partie ou risque de disparaître. Le Sud-Ouest est une région d'influences climatiques diverses dont certaines caractéristiques sont défavorables aux fruitiers : gelées tardives, vent fort, forte pluviosité en automne, grêle.

Le sol de cette région est de type très hétérogène et peut varier sur une même exploitation. Ces caractéristiques de la Région ont favorisé le développement d'une agriculture de type polyculturelle, d'une richesse en variétés fruitières considérable.

Autrefois, les fruitiers n'étaient pas plantés en verger, ils étaient placés là où ils se développaient le mieux et en fonction de l'utilisation de leurs fruits.

Les fruitiers étaient souvent associés à la vigne (pêchers, pruniers, cerisiers) et bénéficiaient des traitements .

Certains étaient aussi associés à des cultures annuelles en « Joualles » (pruniers, abricotiers, pêchers, pommiers), profitant alors de l'amendement des parcelles. Le labour repoussait leurs racines en profondeur et rendait les arbres plus résistants à la sécheresse.

Ils étaient souvent retrouvés dans les haies (pommiers, pruniers, cognassiers, néfliers greffés sur aubépines, cerisiers).

Ils étaient aussi plantés dans des enclos enherbés entourés de haies, souvent à l'abri des bâtiments, dans lesquels étaient élevés les volailles ou les cochons. Dans cette situation, les arbres profitaient de la fumure apportée par les animaux et de la protection des bâtiments.

Tous ces arbres étaient laissés en haute tige pour ne pas entraver le passage des animaux et étaient peu ou pas entretenus.

Les variétés fruitières étaient disséminées au gré des voyages (déplacements saisonniers de la main d'œuvre), par relation de voisinage, par les jardiniers des châteaux, par transport de greffons ou de graines.

Les paysans réalisaient des croisements ou des semis pour conserver les caractères qui adaptaient le mieux les arbres à leur terroir. Les fruits étaient utilisés pour la consommation familiale, pour un commerce limité et pour nourrir les animaux. Il

pouvaient être séchés, cuits ou consommés crus.

Ces pratiques culturelles et ces échanges ont apporté une diversité variétale considérable.



Après la seconde guerre mondiale, la commercialisation des fruits s'est développée à plus grande échelle et la sélection des variétés est apparue. Les critères de cette sélection portaient sur la productivité, la conservation, l'aspect extérieur, le coloris et l'adaptation à des milieux variés. Elle ne portait pas sur la résistance aux maladies ou aux parasites car l'apparition des produits phytosanitaires laissait présager un contrôle parfait de ce problème. Le remembrement des années 60, l'intensification de la production en verger et l'apparition de variétés étrangères (américaines) ont eu raison des variétés traditionnelles du Sud-Ouest qui ont largement disparu dans notre région. Actuellement, peu de variétés traditionnelles sont commercialisées. Elles ne subsistent que dans quelques vergers familiaux.

L'association souhaite participer à la réintroduction de ces fruitiers anciens dans les haies et les jardins, pour (re)découvrir des fruits de formes, de goûts, de modes de conservation et d'utilisations différents.

📖 Pour en savoir plus : « les fruits retrouvés » de Evelyne LETERME aux Editions du Rouergue.

## Le saviez vous ?

- ❖ Le gâteau basque, issu du village d'Ixassou, n'était pas fourré avec de la crème mais avec des cerises.
- ❖ Le brugnion et la nectarine sont des variétés de pêches à peau lisse. Le noyau de la nectarine est libre alors que celui du brugnion adhère à la chair.
- ❖ Le nom cognassier signifie « limite » car ces arbres servaient à délimiter les parcelles.
- ❖ Les néfliers greffés sur les aubépines des haies servaient à faire des bâtons pour les bergers.
- ❖ La célèbre pomme Golden est une variété ancienne découverte aux Etats-Unis à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

---

---

# Le Pin parasol

---

---

La majestueuse silhouette du Pin parasol se voit de très loin : elle est pleine de noblesse, d'élégance et de mystère. Elle semble vouloir nous apporter protection et paix. Il est l'arbre de la liberté et de l'accueil. Il est un des plus beaux arbres marqueurs : on le voit encore aux sommets des collines, près des fermes, des châteaux, ou seul, veillant encore sur une cabane en ruine ...

Bien qu'il nous fasse penser inexorablement aux plages de sable fin du bord de mer, il a été planté dans nos régions pour toute autre raison que je vais vous conter.

## Son histoire

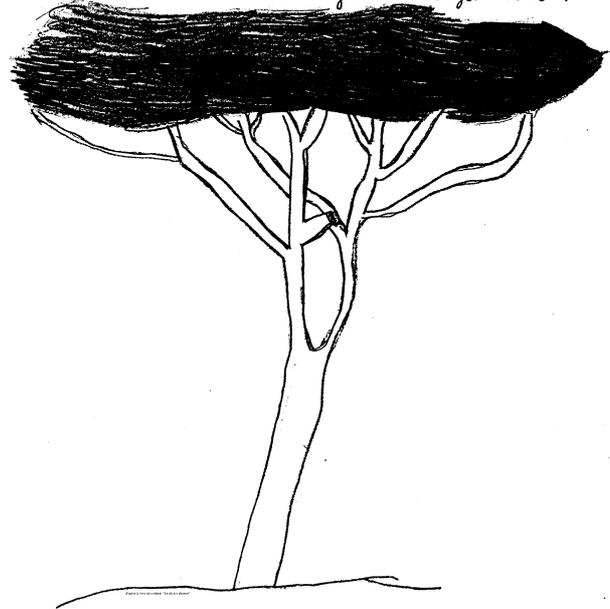
Sa patrie d'origine n'est pas très bien connue. En France, nous savons que les Romains l'ont disséminé dans la région méditerranéenne où il se multiplie toujours, formant quelques belles forêts. Certains pensaient qu'il venait des bords de la Mer Noire, mais d'après A. Pontoppidan et L. Hignard, il semblerait plutôt que son origine soit méditerranéenne : du pollen de Pin Parasol vieux de six mille ans a été découvert à Fos-sur-Mer, au cours d'un sondage géologique.

Ce bel arbre est très présent dans la mythologie, les légendes des Grecs et des Romains. Mais plus près de nous, sous l'Ancien Régime, dans notre région, on a retrouvé des textes mentionnant les privilèges des Capcazaliers. Beaucoup de terres restées libres, appelées Capcazaux donnaient leur nom à leur propriétaire qui appartenaient à "une classe sociale privilégiée". Un Capcazalier avait le droit de planter un Pin parasol, d'avoir un Colombier et de paver le trottoir le long de la façade de sa maison. Le nom de Pin franc pour le Pin parasol vient de là. Cela signifiait que son propriétaire vivait en terre libre, en terre franche, plus dignement. Cette tradition fut perpétuée après l'abolition des privilèges et grâce à cela, nous pouvons admirer dans les fermes, les domaines, etc. les magnifiques Pins parasol donnant tant de charme à nos paysages.

Mais il existe une autre version de tradition orale, toute aussi plausible. Les Pins parasol auraient été plantés par les protestants comme signe de reconnaissance et de ralliement. Les protestants prédicants savaient qu'ils pourraient trouver refuge s'il y avait un Pin, le couvert s'il y avait deux Pins et le gîte s'il y avait trois Pins. Les protestants auraient perpétué la plantation de Pins, symboles de leur identité (sur leur logo figure un pin ...).

Qui à tort, qui à raison ? ... les deux peut être, peu importe! Le Pin parasol est un arbre chargé d'histoire : liberté et indépendance acquises pour certains, symbole d'accueil et de reconnaissance pour d'autres, notre devoir est de transmettre ce patrimoine historique à nos descendants.

*La silhouette du pin parasol se voit de loin dans la campagne.  
J'aime la découvrir et le soleil qui passe au travers de ses aiguilles me fait rêver.*



*d'après le livre des enfants « La clé des champs »*

Vous êtes nombreux à vouloir posséder cet arbre dans vos propriétés. Soyez vigilants, il demande beaucoup d'espace, beaucoup plus encore que vous ne l'imaginez, mais il a sa place dans les Parcs ou en alignement pour souligner les chemins menant aux demeures, ou comme planton à l'entrée des allées. Sa splendeur est au summum "en isolé". Il peut aussi être planté par trois et ses couronnes entremêlées ne forment qu'un seul parasol.

## Sa plantation

Sa plantation nécessite une grande attention :

☞ il est très rustique et vit dans des régions variées, mais il est beaucoup plus abondant sur les côtes méditerranéennes puisqu'il affectionne le soleil et la lumière.

☞ le terrain sablonneux est son terrain de prédilection, mais il s'adapte à tous les sols. En terrain compact, il faut sous-soler ou faire un trou le plus profond possible pour que les racines puissent descendre en profondeur.

☞ certains pépiniéristes "préparent" les Pins à la plantation : ils les sèment dans un petit pot et lorsque les racines touchent le pot, ils les remettent dans un pot plus grand et ceci tous les huit à dix mois jusqu'à ce qu'ils aient atteint une taille de 1 m 20 environ. Bien entendu ils préparent les racines chaque fois (habillage) pour qu'elles descendent plus à la verticale et qu'il y ait un maximum de radicelles. Ainsi, à la plantation, « l'ancrage » sera meilleur.

☞ comme tous les arbres, il faut éviter que les racines ne tournent dans le pot car la racine garderait cette façon de pousser.

☞ les Pins parasol ne sont jamais plantés à racines nues, leur reprise étant trop délicate. Les forestiers utilisent des petits plants, car comme vous le savez, le maximum de chance de reprise en découle. Quelques sylviculteurs utilisent les semis directs et les résultats sont très concluants. Il n'y a pas d'arrêt de végétation et les arbres sont plus vigoureux. Bien entendu, la préparation de la terre est aussi capitale, sinon plus, que pour la plantation en pot.

☞ vous pouvez le planter en hiver comme tous les arbres et vous pouvez aussi le planter au mois d'août car les conifères ont un arrêt de végétation en été (elle reprend mi septembre).



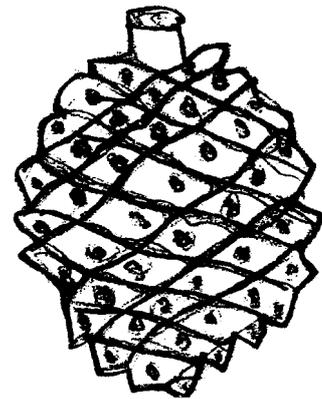
### ! *Son caractère*

Le Pin parasol est un arbre qui demande beaucoup d'attention, de soin et d'entretien. Il n'acquiert pas tout de suite sa forme de parasol, au début il est plutôt rond ou ovale, il faut en principe

l'aider par quelques tailles, à obtenir la forme souhaitée.

Il est plus résistant aux parasites que tous les autres pins. La chenille processionnaire le dévore un peu moins que les autres. Néanmoins, le charançon peut s'attaquer aux jeunes plants.

Son bois sert pour la charpente, les caisses, les palettes, la menuiserie rustique, les constructions maritimes. Il résiste très bien aux incendies.



*d'après le livre des enfants « La clé des champs »*

Il est surtout un arbre nourricier, et ceci depuis toujours. Aujourd'hui encore, dans certains pays comme l'Italie, mais aussi dans certains coins de France, il est considéré comme un fruitier et entretenu comme tel. Au bout d'une vingtaine d'années et jusqu'à cent ans, il va nous donner une délicieuse amande blanche, d'un goût inégalable, appréciée et utilisée dans le monde entier. Cette amande se trouve dans une pomme de pin qui a mis 3 ans à se développer, de la fécondation à la maturité.

Dégustez donc un plat d'agneau accompagné de riz préparé avec des pignons et du fromage frais de brebis !!! Le pignon est également bon avec du poisson et des légumes, il est aussi consommé sucré dans les célèbres tourons catalans et bien d'autres confiseries.

☞ Si votre faim de savoir n'est pas rassasiée, vous pouvez lire le livre de Hignard et Pontoppidan : « le Pin parasol » aux éditions Actes Sud dans la collection « le nom de l'arbre ».

ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN

31560 Nailloux

Président : Pierre SUBRA, 31560 St Léon

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Madeleine BILLET, Béatrice CAMBOULIVE,

Janine et Michel CRANSAC, Nathalie HEWISON, Christine PANUEL

Christian PAUPE, Catherine REYMONET, Irène RODRIGUES,

Photos : Pierre VINCHE et Janine CRANSAC

**ISSN 1285-1450**

---

---

# Les Contrats Territoriaux d'Exploitation (C.T.E.)

---

---

La nouvelle loi d'orientation agricole du 9 Juillet 1999 vise par les C.T.E. à promouvoir une agriculture multifonctionnelle, conduisant à considérer les dimensions non marchandes des activités agricoles comme des objectifs en eux mêmes et non plus seulement comme des conséquences des activités productives. Ainsi, deux grandes catégories d'enjeu ont été identifiées, d'une part la dimension économique et sociale et d'autre part la dimension écologique et territoriale.

Ces objectifs nouveaux sont aussi ceux d'autres acteurs du monde rural. Ceux-ci, organisés dans des collectifs, ont exprimé leurs attentes et ont construit des projets de territoires ou de filières territoriales qui constituent des cadres servant de référence aux C.T.E..



Le C.T.E. est fondé sur un projet de l'exploitant, il concerne l'avenir de son exploitation, vise à garantir la viabilité économique de l'entreprise et à mieux prendre en compte de nouvelles préoccupations comme la protection de l'environnement, la qualité des produits, l'emploi et l'équilibre des territoires.

Ce contrat d'une durée de 5 ans, fondé sur une approche globale de l'exploitation, est passé entre l'agriculteur et l'État. Il définit le projet en terme d'objectifs et précise les engagements des deux parties : techniques et économiques pour l'agriculteur, financiers pour l'État, assortis de contrôles.

De façon pratique, le C.T.E. comprend deux parties : l'une décrivant les engagements de l'exploitant dans le domaine économique et de l'emploi, l'autre dans le domaine de l'aménagement et du développement de l'espace rural et de l'environnement.

a) la première partie, socio-économique, tend à :

- améliorer la qualité des produits (suivant des cahiers des charges bien définis : label, A.O.C., produits fermiers, Agriculture biologique, etc.)

- initier de nouvelles productions ou activités (gîte, ferme pédagogique, ...)

- favoriser le maintien de l'emploi ou la création de nouveaux emplois, l'installation des jeunes, etc.

b) La deuxième partie, agri-environnementale et territoriale, touche plus particulièrement la protection de l'environnement et la gestion de l'espace rural, ainsi que la gestion des ressources en eau. Parmi les 20 actions retenues, nous noterons particulièrement :

- la lutte contre l'érosion (réduction des parcelles, labour en courbes de niveau, travail minimum du sol, couverture végétale en hiver, bandes enherbées, plantations de haies, etc.)

- l'implantation et la réhabilitation des éléments du paysage (haies, fossés, talus, mares, etc.)

- la conservation des modes d'exploitation des sols à intérêt paysager et patrimonial (coteaux, vergers, bocages, prairies, ...)

- la réduction de l'utilisation des produits chimiques (engrais, pesticides, fongicides, ...)

- la conservation des zones développant ou garantissant la biodiversité (fossés, haies, talus, ...)

Cette action C.T.E. conduisant à développer une activité productive mais non dégradante pour l'environnement, va se mettre en place progressivement afin qu'elle intéresse une majorité d'agriculteurs. Ce n'est qu'à partir de cet instant que cette action aura un effet positif sur l'ensemble de l'environnement. Nous pouvons penser que cette réflexion conduira, avec les agriculteurs, tous les secteurs du milieu rural (municipalités, résidants, industriels, ...) à avoir à l'esprit, au cours de leur activité, que le milieu dans lequel ils agissent est fragile et que, chacun à son niveau, est responsable de la qualité de son environnement.



---

---

# La Vie de l'Association

---

---

## **L'Assemblée Générale d'Arbres et Paysages d'Autan aura lieu en Mars**

Une convocation vous parviendra ultérieurement.

Préparez dès à présent vos suggestions, vos remarques et des idées de nouvelles actions.

=====

## **La suite des formations**

Pour continuer les journées de formation de l'année 1999, Arbres et Paysages d'Autan s'associe à la Chambre d'Agriculture pour l'année 2000.

Ces formations ont pour but de sensibiliser les ruraux à l'environnement au travers d'une meilleure connaissance des arbres : biologie, entretien, rôles écologiques, ...

Leur richesse provient de la réunion de personnes d'horizons différents : agriculteurs, scientifiques, habitants ruraux, élus, employés communaux, ... et des échanges qui naissent des thèmes développés par les intervenants.

Pour ceux qui n'ont pas encore participé à nos formations, nous rappelons qu'un stage comprend trois journées ou plus et un voyage pour un tarif de 150 F.

### **1 Calendrier des journées de formation :**

① Première journée : **Mercredi 16 Février 2000** à 9 h à la Mairie de **Cintegabelle**

**Frédéric COULON** de SOLAGRO et **Jean François BRUNO** de l'INRA

✓ La place de l'arbre dans le paysage, son intégration et son importance. Lecture de paysage.

✓ Présentation des travaux sur l'érosion du groupe de travail « érosion » INRA-Chambre

d'Agriculture. Pistes de mesures anti-érosives.

② Deuxième journée : **Judi 24 Février 2000** à 9 h à la Mairie de **Caujac**

**Alain PONTOPPIDAN** : l'Agence de l'Arbre et **Nathalie HEWISON** : Arbres et Paysages d'Autan

✓ La biodiversité dans les haies et leurs abords.

✓ L'importance des espèces animales et végétales présentes dans les haies.

③ Troisième journée : au choix : **Mardi 7 Mars 2000** à 9 h à la Mairie de **Cintegabelle**  
ou **Vendredi 10 Mars 2000** à 9 h à la Mairie de **Caujac**

**Alain PONTOPPIDAN** de l'Agence de l'Arbre

✓ Taille et greffe des arbres fruitiers.

✓ Greffe sur table et en nature.

④ Quatrième journée : au choix : **Lundi 17 Avril 2000** à 9 h à la Mairie de **Caujac**  
ou **Lundi 22 Mai 2000** à 9 h à la Mairie de **Cintegabelle**

**Janine CRANSAC** : Arbres et Paysages d'Autan et **Jacques ROUSSEAU**

✓ Critères de reconnaissance de l'arbre.

✓ Essences de pays, leurs associations, leurs adaptations et leurs utilisations

⑤ Cette série de formation s sera clôturée par **un voyage** dans la région Midi-Pyrénées en **Juin 2000**.

 **Inscrivez vous rapidement en fonction des journées qui vous intéressent sur le bulletin ci joint ou en téléphonant au bureau de l'association : 05 34 66 42 13.**

=====

## **Plantations, Taille**

Inscrivez vous dès à présent pour planter à partir de Novembre 2000, les visites débuterons en Juin.

Inscrivez vous pour profiter du sécateur pour tailler vos haies champêtres de plus de 3 ans.